

Votants : 85  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 5 avril 2013  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 16 avril 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 avril 2013

### ASSAINISSEMENT- MARCHE A BONS DE COMMANDE POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT SANS OUVERTURE DE TRANCHEE

#### **Titulaires présents :**

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Michèle COURT, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Pascal DUFORSTEL à Geneviève GAILLARD, Elisabeth MAILLARD à Joël MISBERT, Joël BOURCHENIN à Dominique VALLEE, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Michel SIMON à Jacques GUILLOTEAU, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Marie-Christelle BOUCHERY à Jacques MORISSET, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Alain CHAUFFIER à Gilbert GOLAZ, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annie COUTUREAU à Pilar BAUDIN, Didier DAVID à Alain PARROT, Annick DEFAYE à Josiane METAYER, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Jean-Louis SIMON, Jacqueline LEFEBVRE à Elisabeth BEAUVAIS, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Rose-Marie NIETO à Marc THEBAULT, Claire RICHECOEUR à Georges BERDOLET, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET

#### **Titulaires absents suppléés :**

Anita JAGOUEX par Michèle COURT, Francis THIBAUDAULT par Anthony BONNIN

#### **Titulaires absents :**

Robert GOUSSEAU, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Emmanuel GROLLEAU, Germain MEHL, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR

#### **Titulaires absents excusés :**

Stéphane PIERRON, Pascal DUFORSTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Gérard GIBAULT, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Aurélien MANSART, Rose-Marie NIETO, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU

**Président de séance :** Geneviève GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130415-C26-04-2013-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2013  
Date de réception préfecture : 19/04/2013

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

### CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 AVRIL 2013

#### **ASSAINISSEMENT – MARCHE A BONS DE COMMANDE POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT SANS OUVERTURE DE TRANCHEE**

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Afin de faire face au vieillissement général des réseaux d'assainissement, la Communauté d'Agglomération de Niort réalise régulièrement des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement. Actuellement, ces réhabilitations sont assurées par un remplacement systématique des canalisations. Ces travaux sont effectués sur le marché à bons de commande « Travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de voirie, d'éclairage public, de réseaux d'eau, d'assainissement et d'espaces verts – lot 7 – Assainissement ».

De plus, l'arrêté préfectoral du 29 Novembre 2010 déclarant d'utilité publique les périmètres de protection des captages du « Vivier », de « Gachet I » et de « Gachet III » fixe dans son annexe 12 : Périmètre de protection rapprochée 1-b des captages du « Vivier », de « Gachet I » et de « Gachet III » :

*« Le collecteur d'eaux usées domestiques qui suit le fond de la Vallée du Lambon verra son étanchéité éprouvée tous les 5 ans [...] »*

Afin de répondre à cette exigence, et étant donné que la réalisation de travaux sur ce collecteur n'est possible qu'en période d'étiage, il doit être réhabilité en plusieurs tranches annuelles (maximum 2km/an).

La réhabilitation de réseau d'assainissement sans ouverture de tranchée par un procédé de chemisage intérieur permet de redonner à la canalisation en place ses propriétés initiales en termes d'étanchéité et de résistance.

Cette méthode alternative au remplacement systématique des réseaux offre une meilleure rapidité d'exécution et limite pendant la durée des travaux l'impact sur le domaine public.

La réhabilitation de réseaux d'assainissement sans ouverture de tranchée fait appel à des entreprises spécifiques.

Il est proposé de lancer une consultation pour un marché à bons de commande « travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sans ouverture de tranchées », pour une durée de deux années avec possibilité de reconduction pour une période supplémentaire de deux années, soit au total quatre années, dans le but :

- de réaliser les différentes tranches de travaux de réhabilitation de la canalisation d'eaux usées de la Vallée du Lambon,
- de satisfaire aux besoins ponctuels et réguliers de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur tout le territoire de la CAN.

Ce marché à bons de commande (avec mention des montants minimum et maximum) sera passé en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Montant biennal minimum en € TTC	Montant biennal maximum en € TTC
350 000	2 000 000

Les dépenses correspondantes seront imputées :

- sur le budget assainissement pour les travaux sur réseaux d'eaux usées,
- sur le budget général pour les travaux sur réseaux d'eaux pluviales.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation établi par les services de la CAN,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à lancer la procédure de consultation,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer le marché à intervenir.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 85  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jean-Luc MORISSET**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130415-C26-04-2013-DE Date de télétransmission : 19/04/2013 Date de réception préfecture : 19/04/2013
--